

**TRIBUNE PROPOSEE PAR  
OLIVIER CIGIOTTI, SENATEUR DE HAUTE-LOIRE  
ET  
PIERRE MEDEVIELLE, SENATEUR DE HAUTE-GARONNE**

**Alors que le pays se prépare à un déconfinement progressif, 31 sénateurs centristes appellent à l'installation, sans plus attendre, des conseils municipaux dont l'élection a été acquise dès le scrutin du 15 mars dernier.**

La crise liée au COVID-19 a imposé un confinement de plusieurs semaines paralysant la vie électorale de notre pays. Pourtant, dans 30 125 communes, le conseil municipal est bel et bien constitué, après le premier tour du 15 mars dernier. Ces équipes sont au complet, mais à l'arrêt ! Il y a urgence à débiter cette nouvelle mandature.

**Urgence, d'abord, d'un point de vue démocratique.**

La situation devient confuse et intenable pour tous :

- Les élus qui ont été battus ou qui n'ont pas souhaité se représenter, se retrouvent actuellement aux commandes des affaires communales et de la gestion de la crise.
- Les maires réélus au premier tour continuent également à gérer leur commune, mais en général, avec un conseil municipal différent de celui qui est sorti des urnes.
- Les « nouveaux » élus, issus du premier tour, se retrouvent à devoir patienter avant de prendre leurs fonctions.
- De fait, la mise en place des conseils dans les communautés de communes ou d'agglomération est également suspendue jusqu'à nouvel ordre.

**Urgence, également, d'un point de vue économique.**

Plus que jamais, notre pays doit envoyer des signaux forts en ce sens. La commande publique, dont 60 % est aujourd'hui portée par les communes, les établissements publics de coopération intercommunales (EPCI) et les syndicats, constitue le pivot de la relance économique, notamment à travers les activités de Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

Cependant, tant que l'installation des conseils municipaux et communautaires ne sera pas effectuée, la commande publique sera paralysée. De nombreux projets ayant bénéficié de financements régionaux, départementaux ou éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), dans ces conditions, sont à l'arrêt.

Par ailleurs, certains projets, notamment de voirie, sont bloqués depuis de nombreuses semaines. Ceci pose des problèmes considérables dans les zones de montagne où les travaux, souvent urgents, ne sont réalisables qu'en période estivale.

Le Premier Ministre, Edouard Philippe a rappelé, ce jour, la détermination du Gouvernement pour que « *les conseils municipaux élus dans leur totalité au premier tour puissent être installés le plus rapidement possible* ».

Dans le contexte du déconfinement progressif à venir, **l'installation de ces équipes doit constituer une priorité absolue**, qui - dans le respect évident des gestes barrières et d'une distanciation sociale appropriée - participera activement au renouveau économique et démocratique de notre pays.

A ce jour, la tenue de réunions de conseils municipaux est autorisée sous certaines conditions ; la mise en place des exécutifs dans les communes, dans lesquelles les scrutins sont clos, ne devrait donc pas être soumise à l'avis du Comité scientifique du 23 mai prochain et pourrait ainsi se tenir avant, sur simple décision du Gouvernement.

Tribune cosignée par :

- Jean-Marie Janssens, Sénateur du Loir-et-Cher.
- Jean-Marie Mizzon, Sénateur de la Moselle.
- Claude Kern, Sénateur du Bas-Rhin.
- Yves Detraigne, Sénateur de la Marne.
- Jean-François Longeot, Sénateur du Doubs.
- Loïc Hervé, Sénateur de la Haute-Savoie.
- Jocelyne Guidez, Sénatrice de l'Essonne.
- Anne-Catherine Loisier, Sénatrice de la Côte d'Or.
- Jean-Claude Luche, Sénateur de l'Aveyron.
- Michel Laugier, Sénateur des Yvelines.
- Jacques Le Nay, Sénateur du Morbihan.
- Pierre Louault, Sénateur d'Indre-et-Loire.
- Bernard Delcros, Sénateur du Cantal.
- Daniel Dubois, Sénateur de la Somme.
- Pascal Martin, Sénateur de la Seine Maritime.
- Laurent Lafon, Sénateur du Val-de-Marne.
- Elisabeth Doineau, Sénatrice de la Mayenne.
- Annick Billon, Sénatrice de la Vendée.
- Evelyne Perrot, Sénatrice de l'Aube.
- Sylvie Vermeillet, Sénatrice du Jura.
- Françoise Férat, Sénatrice de la Marne.
- Nadia Sollogoub, Sénatrice de la Nièvre.
- Michel Canevet, Sénateur du Finistère.
- Jean-Pierre Moga, Sénateur de Lot-et-Garonne.
- Vincent Delahaye, Sénateur de l'Essonne.
- Valérie Létard, Sénatrice du Nord.
- Olivier Henno, Sénateur du Nord.
- Denise Saint-Pé, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques.
- Nassimah Dindar, Sénatrice de La Réunion.